

Plus de Mégas sur les Forfaits Net!  
\*909\*2#

Forfaits Semaines	Prix	Volumen	Validité
	1000F	1Go	7jours
	1500F	1,6Go	7jours

Plus de Mégas \*909\*2#

[www.journal-lemedium.com](http://www.journal-lemedium.com)

# LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0564 du 1er au 07 Août 2023- Prix : 250 F CFA

## SECURITE ROUTIERE :

**HABITAT :** P.4  
Des logements sociaux à Lomé pour le bien de tous

**Le Général y veille !** P.3

**TOUS À L'ÉCOLE**  
Souscrivez avec BOAweb

Jusqu'à **5 MOIS** de crédit  
Réponse en **24H**  
Remboursement sur **11 mois**

**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP

**EDITO**

# Plutôt vivre qu'exister

*Nous naissons, nous grandissons, nous existons, nous vivons et nous mourons. Tel est le cycle de l'humain qui un jour a vu le jour, fait ses premiers pas, s'est confronté à l'existence humaine avec toutes les peines et les joies, avec toutes les vicissitudes.*


A un moment, nous devons faire la part des choses. Une question s'impose alors à nous. Vivre ou exister ?

A cette interrogation, Oscar Wilde a toute la réponse. "Vivre est ce qu'il y a de plus beau au monde, la plupart de gens existent, c'est tout."

C'est dire qu'il est des moments où il faut choisir entre vivre sa propre vie pleinement, entièrement, complètement, ou traîner l'existence dégradante, creuse et fausse que le monde, dans son hypocrisie, nous impose. Vivre, c'est se prendre en charge, décider librement sans contraintes et assumer ses décisions.

J'ai dit !

**Crédo TETTEH**



**COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES**  
Relatif à la perception de la taxe sur la plus-value sur les opérations de mutations partielles

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes rappelle à l'attention des usagers de la Direction du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement (DCCFE), que conformément aux dispositions de l'article 82 du Code Général des Impôts, les plus-values réalisées par les personnes physiques ou les sociétés de personnes lors de la cession à titre onéreux de biens immeubles sont soumises à titre libératoire à une taxe sur la plus-value.

A cet effet, le Commissaire Général informe tous les usagers qu'à compter du 1<sup>er</sup> août 2023, la perception de ladite taxe, jusque-là opérée sur les mutations totales, sera étendue à toutes les nouvelles demandes de mutations partielles (morcellements) de titres fonciers.

Le Commissaire Général remercie tous les usagers des services de la DCCFE pour leur bonne compréhension.

Fait à Lomé, le 5 juillet 2023  
Le Commissaire Général  
*Signe*  
Philippe Kokou B. TCHODIE

8201 www.otr.tg +228 90 99 41 91 FEDERER POUR BATH



**COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES**  
Relatif à la perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers


Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers communément appelée « trimestre » que la perception de ladite taxe au titre du deuxième trimestre 2023 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales.

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent à compter du 01 août 2023 sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 18 juillet 2023  
Le Commissaire Général  
*Signe*  
Philippe Kokou B. TCHODIE

8201 www.otr.tg +228 90 99 41 91 FEDERER POUR BATH



*Souvenez-vous dans vos prières*

**ANATO KOKOU GODEFROY**  
Menuisier  
Rappelé à Dieu le 05 Juillet 2023

*Dans mon angoisse, j'appelai le Seigneur ; Il entend ma voix. Ps 17, 7*

**Annonces et Remerciements**

La famille ANATO du Togo et du Bénin  
La famille GNANKPENOU du Togo et du Bénin  
Mme GNANKPENOU Amélé, Epse ANATO  
Mr ANATO Koffi Messan Eric  
Mr ANATO Koffi Anani Emile  
Mr ANATO Kodjo Anoumou Constant  
Mr ANATO Kuassi Assion Innocent  
Mr ANATO Kokouvi Atanam Stanislas  
Mr ANATO Kwassivi Mawutowu Samson

Les familles parentes, alliées et amis vous expriment leur profonde gratitude pour votre compassion, vos conseils, vos prières, votre présence, vos dons, vos soutiens lors du décès de leur regretté :

**ANATO KOKOU GODEFROY**  
Menuisier  
Rappelé à Dieu le 05 Juillet 2023 dans sa 52<sup>e</sup> année

*Tout fut apprécié.*


Retrouvez ici, nos très sincères remerciements.  
Que l'Eternel vous bénisse et vous le rende au centuple.

**TOGOSTARTUP.COM**  
Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.  
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

**EMPLOITOGO.COM**  
PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM  
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA  
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24  
Paiement par tmoney ou flooz  
[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**EMPLOIENPOCHE.COM**  
PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE  
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA  
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24  
Paiement par tmoney ou flooz  
[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE**  
Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.  
Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA  
sage gescom à partir de 600 000FCFA  
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA  
Pour les installations et formations, merci de nous contacter:  
NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP  
139 RUE VANLARE FACE CSTT  
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24  
[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)



Récépissé  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC  
Adresse :  
23Rue Formatec, Agoè-CAcavéli  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 91538081  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse,Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur Général :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
**Directeur de la Publication :**  
Ali SAMBA  
**Rédaction :**  
Crédo TETTEH  
Ali SAMBA  
**Infographie :** JPB  
**Crédit Photos:** KEKERE Razak  
**Impression :** SDR  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution:** Dodo Abalo (90 975256)

## SECURITE ROUTIERE :

# Le Général y veille !

3262, c'est le nombre des accidents de circulation sur les routes du Togo enregistrés par la Police et la gendarmerie au 1er semestre de 2023. Ces accidents ont provoqué 282 morts et 4 611 blessés. La majorité des morts, 195, est due aux motocyclistes soit 69, 15%. Ce que déplore le ministre de la sécurité et de la protection civile Yark Damahame. " Quand vous empruntez certaines artères, vous voyez le comportement de certains cyclistes, ils s'éparpillent partout. Il n'y a pas que les zémidjans (Taxi-moto); c'est tous les motocyclistes confondus.

Par Ali SAMBA

On remarque des motos sans rétroviseurs, la surcharge de bagages sur le réservoir de la moto qui bloque le guidon. 10% conduisent en état d'ébriété ", a indiqué le ministre. Il a regretté les 45 morts dus à l'imprudence des piétons (16%), les 16 morts par la faute des tricycles (5,67%), les 14 morts par les voitures (5%), les 7 morts par les vélos (2,5%) et les 5 morts par les camions (2%) enregistrés, lors de ce premier semestre de l'année. " Quand il y a un mort sur la route de notre pays, c'est un mort de trop ", a dit Yark Damahame.

Selon la police, les principales causes des accidents sont dues au défaut de maîtrise des engins (394), refus de priorité (216), non-



Gal Yark Damehame, Ministre de la Sécurité et de la protection civile

respect des feux tricolores (109), excès de vitesse (91). Les dépassements défectueux sont aussi en causes (73) et les stationnements sans signalisation (52). Le Directeur Générale de la Police nationale a révélé que ce sont les motocyclistes qui ne respectent pas, le plus, les feux tricolores. " Nous devons travailler là-dessus, c'est-à-dire, les interpeller, les verbaliser et les sensibiliser ", a dit Yaovi Okpaoul.

Sur les routes, c'est la nationale N°1 (Lomé-Cinkassé) qui a enregistré plus de morts, avec 114 morts. 11 personnes ont été tuées sur la Nationale N°5 (Lomé-Kpalimé-Atakpamé) et 5 personnes ont perdu la vie sur la Nationale N°2 (Lomé-Aného). Dans la capitale Lomé, 25 morts ont été enregistrés sur le Grand contournement (Rond-point CIM-

TOGO- Noépé).

Globalement, il y a du mieux par rapport au semestre précédent. En glissement annuel, le total des accidents recensés (3 262) au premier semestre 2023, est en baisse par rapport aux 3 818 accidents enregistrés en 2022. Sur la même période, les morts sont passés de 347 à 282. Le nombre des blessés a également régressé de 4863 à 4611.

Face à ces chiffres encourageants, le ministre Yark Damahame a salué les efforts fournis par tout le monde. " Je voudrais féliciter nos populations pour leur sens du devoir, les usagers de la route pour leur prise de conscience. Il en est de même pour les forces de défense et de sécurité qui, de jour comme de nuit, essayent de jouer leur rôle. C'est vrai, il y eu une réelle baisse des chiffres, mais il y

a toujours un effort à faire ", a dit l'officiel togolais. Il a demandé aux forces de l'ordre de multiplier les contrôles et de ne pas transiger sur les amendes, pour que les usagers fassent plus d'efforts, afin qu'au prochain bilan de la sécurité routière, les chiffres des accidents et des victimes sur les routes du Togo connaissent une baisse drastique. Une opération de renforcement des contrôles aux niveaux des feux tricolores est annoncée pour cette semaine.

Au ministère des transports routier, aérien et ferroviaire, on envisage une réforme des curricula de formation des conducteurs d'engins à 2 roues ou plus, afin qu'ils sachent que le piéton est prioritaire. " Il va falloir que nous soyons regardant au niveau de la formation au niveau de autres usagers de la route à travers quelques actions en termes d'aménagement physique de la chaussée, les zones refuges, parce que nous avons des boulevards de plus en plus large et la sensibilisation, quelques aménagements de type dos d'ânes aux abords des pôles générateurs de trafic, tels que les centres de santé, les établissements scolaires, les centres de commerce afin de réduire cette tendance de nombre de tués qui vont à pied ", a déclaré Komla Tandano, le Secrétaire général du ministère des transports routier, aérien et ferroviaire.

## HABITAT : Des logements sociaux à Lomé pour le bien de tous

Un accord de financement des études du Programme de construction de 20 000 logements, à coûts abordables au Togo, est intervenu entre le Togo et la Banque africaine de développement. Il porte sur un montant global d'environ 3,1 milliards FCFA dont : un prêt d'environ 2,9 milliards FCFA ; et un don d'environ 128 millions FCFA.

A travers ce prêt et ce don, la BAD permet à l'Etat Togolais d'accéder à des ressources concessionnelles pour le financement de son ambitieux programme de construction de 20 000 logements, qui cadre avec l'objectif de l'Axe 1 : " Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix " de la feuille de route gouvernementale, par la réalisation des études préliminaires et de faisabilité. " Il va sans dire que, le logement constitue l'un des leviers de cohésion sociale et un facteur de stabilité et de développement économique. Les fonds, qui nous sont octroyés par la BAD donneront au gouvernement des coupées franchises pour conduire des études, en vue d'améliorer la qualité de vie des populations, par le biais de l'accès à des logements décentes, surtout pour les personnes à revenus faibles et intermédiaires ", a dit le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya.



Des logements sociaux

Il faut souligner que, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière a signé, en juin 2023, un accord relatif à la construction de 1 000 logements collectifs au cœur de Lomé. C'est en lien avec la politique de logement pour tous promue par le Président de la République, Faure Gnassingbé. L'initiative répond à une plus vaste ambition. Offrir un toit à tous. C'est un accord qui va permettre d'accélérer de façon significative, l'exécution du grand programme de construction de milliers de logements convenables, à des coûts abordables. Il constitue le second, dans le cadre de la réalisation de cet objectif quinquennal que chérissent les pouvoirs publics. Une précédente entente a été conclue en

2021 avec Shelter (institution financière panafricaine dédiée au soutien exclusif du développement du secteur de l'immobilier) et d'autres partenaires, tels que la SFI et la BOAD.

Selon le Gouvernement, les logements collectifs décentes dans la ville de Lomé, prévus sur des terrains sous-occupés en zone urbaine et périurbaine, vont réduire l'écart entre l'offre et la demande d'habitat décent dans la capitale, et de limiter l'étalement. " Le pays fait définitivement du droit à un logement correct pour chaque Togolais, une idée de premier ordre. Ceci s'est déjà traduit par un bond de 194% de la dotation budgétaire consacrée au ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, entre 2022 et 2023 ", fait-on savoir. D'un budget de 15,9 milliards de francs CFA

consacré au fonctionnement de ce ministère en 2022, ladite dotation est passée à 46,8 milliards de francs, selon la loi numéro 2022-022 portant loi de finances exercice 2023. Le Togo s'inscrit ainsi définitivement dans la perspective de la réalisation de l'ODD numéro 11, qui vise à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Selon les observateurs, le projet des 20 000 logements pourrait constituer un levier d'inclusion sociale et de croissance pour le pays. En effet, la fourniture de logements sociaux devrait, selon eux, avoir un impact direct et positif sur les déterminants sociaux de la vie des gens, notamment l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, aux soins de santé, à la nourriture et aux opportunités économiques. Le projet cible les ménages à revenus faibles et intermédiaires, avec pour objectif de leur offrir un accès à la propriété d'un logement décent et une amélioration de leurs conditions de vie.

En 2021, le Conseil des ministres a examiné un projet de décret autorisant les travaux de constitution d'une réserve foncière. Cet espace devrait être construite dans les cantons de Dalavé et de Kpomé, situés dans la préfecture de Zio, sur une superficie estimée à 1177 ha.

## Zozo

### ADMINISTRATION PUBLIQUE : LE CESAG VEUT ACCOMPAGNER LE GOUVERNEMENT



L'administration publique togolaise pourrait bientôt bénéficier d'un nouvel appui dans le cadre de son processus de modernisation. Le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG), basé à Dakar (Sénégal), a affirmé mercredi 26 juillet, sa disponibilité dans ce sens. Ceci, à la faveur d'une audience accordée par le Premier ministre, Victoire Tomegah-Dogbé à une délégation conduite par la directrice de l'institution, Rosaline Worou Houndekon.

"Le CESAG est un centre créé par les 8 Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), sous la tutelle de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Il offre des formations professionnelles pour les pays membres et les autres pays africains", a d'abord expliqué la responsable. Et de poursuivre : "depuis sa création en 1985, le CESAG essaye d'accompagner les pays dans le cadre de la modernisation de leur administration publique. Nous formons des spécialistes dans le système de suivi et d'évaluation, et nous accompagnons les décideurs. Notre objectif est de pouvoir accompagner le Togo dans l'institutionnalisation de sa politique d'évaluation".

Pour rappel, le Togo s'est engagé depuis trois ans dans une démarche de réformes profondes de son administration publique. L'ambition est de rendre cette dernière plus performante, simple, dématérialisée, et de la rapprocher des citoyens.

Source : @Republicoftogo.com

### JOSIANE KWENDA, NOUVELLE REPRÉSENTANTE DE LA SFI POUR LE TOGO



Josiane Kwenda  
Représentante Régionale pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Guinée et le Togo  
IFC  
Crédit des marchés, créer des opportunités

La Société financière internationale dispose d'un nouveau responsable pour le Togo, ainsi que trois autres pays (Côte d'Ivoire et Bénin). L'institution, branche du Groupe de la Banque mondiale dédiée au financement du secteur privé, a officialisé il y a quelques jours la nomination de Josiane Kwenda, au poste de Responsable pays.

Américaine d'origine camerounaise, la nouvelle manager dispose de plus de 13 ans d'expérience dans le milieu, avec à la clé des postes similaires déjà occupés au Sénégal, en Mauritanie, au Cap-Vert, en Guinée-Bissau et en Gambie.

Au Togo, Josiane Kwenda poursuivra l'action de la SFI, en lien avec les priorités de développement du pays, notamment dans les secteurs de l'agro-industrie, des infrastructures, de l'inclusion numérique, des logements abordables, de la santé et du soutien au PME.

En rappel, le portefeuille actuel de la Société au Togo s'élève à 450 millions FCFA.

Source : @Republiquetogolaise.com

## Zozo

VERBALISATIONS, FOURRIÈRES, SENSIBILISATION... ; AU TOGO, LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE S'AMÉLIORE



Après deux années particulièrement alarmantes (près de 1.500 morts et environ 15.000 accidents) sur les routes togolaises, les efforts d'amélioration de la sécurité routière commencent à porter leurs fruits, en témoignent les derniers chiffres publiés par le ministère de la sécurité et de la protection civile. Sur le terrain, les initiatives se multiplient, et les mesures s'intensifient.

Contrôles et sanctions, sensibilisation grand public, déploiement de programmes éducatifs à l'endroit des élèves, plusieurs actions sont initiées par le ministère des transports.

Plus de 12.000 verbalisations en six mois

Durant le premier semestre de l'année, 12.275 usagers ont ainsi été verbalisés, à l'issue des contrôles routiers sur tout le territoire, pour différentes infractions au code de la route (défaut de permis de conduire, téléphone au volant, circulation à un ou sans phare, défaut de feu de gabarit, entre autres).

Ces verbalisations ont conduit à la mise en fourrière de plus de 4.600 véhicules, parmi lesquels des camions (1.978), des bus et cars (21) ou encore des tricycles (256). Surtout, 452 camions de transport de marchandises ont été épinglés pour dépassement de gabarit, conformément aux engagements pris par le gouvernement.

Plus de 6.000 tests d'alcoolémie

Introduits depuis 2019, les tests d'alcoolémie se sont renforcés sur le territoire, afin de réduire les accidents liés à l'alcool sur les routes.

Au cours des six premiers mois, 6.086 tests ont été réalisés par les agents de la sécurité routière, révélant 658 positifs. Enfin, les sensibilisations, organisées dans le pays, ont permis de toucher non seulement des transporteurs, conducteurs, usagers, mais également des acteurs du monde scolaire, dans des gares routières, écoles, églises, ou mosquées. Les thématiques, variées, ont été l'occasion d'entretenir les usagers de la route, notamment sur le code de la route, les causes des accidents, et la nécessité d'obtention du permis de conduire.

Des mesures supplémentaires annoncées

Face aux résultats déjà obtenus, le ministère des transports entend maintenir la pression. "Des mesures supplémentaires seront mises en œuvre pour renforcer la sécurité routière, notamment la promotion des technologies de sécurité avancées, le renforcement des capacités des forces de l'ordre pour les contrôles routiers", a d'ailleurs annoncé le département dirigé par Afloh Atcha-Déji.

Source : @Republiquetogolaise.com

### 200 BANDITS MANCHOS SAISIS DEPUIS LE

### DÉBUT DE L'ANNÉE

### LES TRIPOTS CLANDESTINS SONT DANS LA LIGNE DE MIRE DES AUTORITÉS.

Essodon Ali, le procureur général près de la Cour d'appel de Kara, a indiqué que l'heure du grand nettoyage avait débuté.

C'est la loterie nationale qui a le monopole des jeux de hasard. Mais des casinos illégaux et des loteries privées écornent la réglementation. 200 bandits manchots ont été saisis depuis le début de l'année

C'est illégal et cette activité fait perdre beaucoup d'argent à l'Etat.

Les revenus générés par la Loterie servent à des actions de développement : éducation, santé, social ...

Source : @Republiquetogo.com

## EXTRÉMISME VIOLENT :

# La Jeunesse au cœur de toute les attentions

**P**our que la jeunesse togolaise ne succombe pas aux sirènes des terroristes et de l'extrémisme violent, le Gouvernement multiplie les sensibilisations à son endroit. Un forum sur le sujet s'est tenu récemment dans la ville de Kara sous l'instigation du ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation.

Placé sous le thème de la contribution de la jeunesse à la lutte contre l'extrémisme violent et à la promotion du dialogue intra et interreligieux " dans la ville de Kara, il s'est agi de sensibiliser les jeunes sur la tolérance religieuse, la culture de la paix, les conséquences de la radicalisation et de l'extrémisme violent, et de renforcer les mécanismes de dialogue au sein des différentes communautés religieuses du Togo. C'est une recommandation des dialogues interreligieux, organisés par la CEDEAO à Niamey au Niger et à Lomé au Togo. Selon Bélié Bédiani, le directeur des cultes au ministère de l'administration territoriale, les différentes communautés vivent dans une atmosphère de



Bélié Bédiani, Directeur des cultes au ministère de l'Administration territoriale

psychose et d'inquiétude depuis les attaques terroristes dans le nord du Togo. "Aujourd'hui, nous parlons aux jeunes, parce que ce sont des acteurs privilégiés, ce sont des personnes qui peuvent être facilement manipulées par les groupes terroristes. Nous sommes donc amenés à leur faire comprendre qu'ils ont un rôle très important à jouer dans la cadre de la lutte contre le terrorisme. Les actions militaires, les actions des forces de défenses et de sécurité doivent être complétées par des actions citoyennes, par des actions individuelles, et la jeunesse doit jouer sa partition dans ce cadre-là, en vue de cultiver au

sein de la population togolaise, la compréhension mutuelle, la coexistence pacifique entre toutes les confessions religieuses ", a indiqué Bélié Bédiani. Il a ajouté qu'il est question de s'adresser aussi à tous les acteurs qui interviennent dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, ainsi qu'aux acteurs qui peuvent intervenir dans la promotion du dialogue interreligieux.

Lors de ce forum de Kara, les thèmes suivants ont été abordés : la radicalisation et l'extrémisme violent, ses conséquences sur la jeunesse et les approches de solution ; le vivre ensemble ; les contributions de la jeunesse à la

lutte contre le phénomène d'extrémisme violent. A l'issue des travaux, les jeunes ont recommandé la poursuite de l'organisation d'un forum national de la jeunesse de façon rotative dans les différentes régions du Togo, des sensibilisations à l'endroit des jeunes et des femmes selon leur groupe d'appartenance sur le civisme, la citoyenneté et la prévention de l'extrémisme violent ; le renforcement des capacités des leaders religieux et des formateurs du système éducatif sur les valeurs à promouvoir dans leurs diverses corporations.

De plus, ils se sont engagés à proscrire toute attitude radicale, à éviter de véhiculer des messages d'intolérance religieuse et à instaurer une franche collaboration entre les jeunes pour contrer l'extrémisme violent. Ils promettent de s'investir dans la promotion du dialogue interreligieux et la culture de la paix, à travers la création et le renforcement des mécanismes de dialogue intra et interreligieux au sein de la jeunesse.

## CEDEAO :

# Le Niger sous sanctions

**L**a Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est réunie, en Session Extraordinaire, à Abuja, au Nigéria, le 30 juillet 2023, sous la présidence de S.E.M. Bola Ahmed TINUBU, Président de la République Fédérale du Nigeria et Président en exercice de la Conférence. Elle est consécutive au Coup d'Etat militaire intervenu au Niger le 26 Juillet dernier.

A l'issue des discussions sur la situation qui prévaut dans le pays, il a été rappelé le principe de la tolérance Zéro pour les changements anticonstitutionnels de gouvernement, tel qu'inscrit dans les Protocoles de la CEDEAO et de l'Union Africaine, et d'autres instruments. Les Chefs d'Etat présents à Abuja ont condamné avec la plus grande fermeté, la tentative de renversement de l'ordre constitutionnel au Niger et la détention du Président Mohamed Bazoum et exige sa libération immédiate, ainsi que la restauration de l'ordre constitutionnel en République du Niger. La CEDEAO " Considère la détention illégale du Président Mohamed Bazoum comme une prise d'otage et tient les auteurs de la tentative de

coup d'état pour responsables de la sécurité et de l'intégrité physique de Son Excellence le Président, ainsi que des membres de sa famille et de son gouvernement ", lit-on dans le communiqué final, ayant sanctionné la rencontre d'Abuja.

En attendant que la Junte au pouvoir au Niger ne se conforme aux exigences de la CEDEAO, les chefs d'Etat ont pris des mesures exécutoires immédiates : Fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la CEDEAO et le Niger ; Etablissement d'une zone d'exclusion de la CEDEAO pour tous les vols commerciaux à destination ou en provenance du Niger ; Suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les Etats membres de la CEDEAO et le Niger. Bola Tinubu, le Président en exercice de la CEDEAO et ses pairs ont décidé aussi du gel de toutes les transactions de service, y compris les services publics ; des avoirs de la République du Niger dans les banques centrales de la CEDEAO ; des avoirs de l'Etat du Niger, ainsi que des entreprises publiques et parapubliques logés dans les banques commerciales Ils ont aussi décidé de la suspension du Niger de toutes formes d'assistance financiè-



Photo de famille

re et de transactions avec toutes les institutions financières, notamment la BIDC et la BOAD; l'interdiction de voyage et gel des avoirs des officiers militaires impliqués dans la tentative de coup d'Etat. " Cette mesure s'applique également aux membres de leurs familles et aux civils acceptant de figurer dans toute institution ou tout gouvernement à mettre en place par ces officiers militaires ", précise-t-on.

A Niamey, le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) a mis en garde contre toute tentative d'intervention militaire de la CEDEAO qui risquerait d'avoir des conséquences désastreuses et incontrôlables pour les populations et le chaos pour le pays. Selon la junte, cette intervention militaire est un plan d'agression contre le Niger à travers une intervention militaire, en collaboration avec des pays africains non membres de l'organisation, ainsi que des pays occi-

dentaux.

Le Président Tchadien a fait un premier tour dans la capitale nigérienne en tant que médiateur. " À Niamey, j'ai eu des échanges approfondis avec les leaders du Conseil National de Sauvegarde de la Patrie (CNSP), notamment le Général Abdourahmane Tchiani, avec le Président Mohamed Bazoum ainsi que l'ancien Président Mahamadou Issoufou, dans une approche fraternelle qui vise à explorer toutes les pistes afin de trouver une issue pacifique à la crise qui secoue ce pays voisin", a indiqué le Président Tchadien Mahamat Deby.

La manifestation de soutien de plusieurs dizaines de milliers de personnes dimanche dans les rues de Niamey va-t-elle conforter la junte dans sa position ? Cédera, cédera pas ? C'est une semaine cruciale qui commence pour la junte au pouvoir depuis quelques jours.

## ME BERTIN AMAGAH-ATSYON :

# " Le temps a fait son œuvre et on peut espérer l'avenir très radieux en matière des droits de l'homme au Togo "

**MEDIUM :** Bonjour Me Bertin AMEGAH-ATSYON, ça fait belle lurette on n'a plus entendu parler de votre organisation Nouveaux Droits de l'Homme (NDH)

**Maitre Bertin K. AMEGAH-ATSYON :** Vous avez raison en parlant d'une sorte d'inertie de NDH-TOGO. Mais rassurez-vous que NDH-TOGO vit et travaille sur des dossiers de défense de protection et de promotion des droits de l'homme. Peut-être, nous ne le faisons pas avec trompété ni tambour battant. La défense des droits de l'Homme est une chose très et trop sérieuse que l'on doit faire sans populisme, démagogie pour se faire remarquer. Telle est la posture qu'adopte notre organisation depuis sa création.

**Quelle lecture faites-vous de la situation des droits de l'homme au Togo ?**

Si on nous demande de peindre le tableau des droits de l'homme au Togo, d'emblée la couleur ne sera jamais quasiment noir ni blanche. Elle sera multicolore au regard des compartiments dans lesquels nous nous sommes orientés. Lorsque nous prenons les droits civils et politiques, les choses ont évolué positivement.

Plus d'arrestations arbitraires, amélioration des conditions carcérales, avec le désengorgement des prisons, suite aux différentes mesures de grâce présidentielles. Des enquêtes menées en toute discrétion dans nos juridictions révèlent une évolution dans le comportement ainsi que l'application de la loi en toute impartialité. Bref le temps a fait son œuvre et on peut espérer l'avenir très



Me Bertin K. Amegah-Atsyon

radieux en matière des droits de l'homme au Togo.

Mais je voudrais profiter pour relever une situation regrettable, s'agissant de la liberté d'expression. C'est le phénomène des réseaux sociaux, plus précisément ce que l'on appelle " réseau Tik Tok". Je pense que les autorités togolaises doivent rapidement réguler ou prendre des mesures idoines et urgentes pour éviter le libertinage à outrance.

**Maitre, à vous entendre parler, on dirait que vous préconisez une restriction de la liberté d'expression, ce qui est grave pour un défenseur des droits de l'homme...**

Eclat de rire !!! Vous avez trop tôt raison d'avoir tort. La liberté d'expression est une liberté fondamentale obtenue au prix d'énormes sacrifices par le peuple togolais. Je faisais partie de cette génération de jeunes qui ont concouru à l'avènement de ce pilier fondamental de la démocratie et de l'Etat de droit qu'est la liberté d'expression et de presse. En fait

selon moi, certes la liberté doit être considérée comme sacrée.

Mais elle doit avoir des limites, s'agissant de son exercice et de sa jouissance, et tout cela dans le respect de la dignité humaine et des textes la régissant. Quelle société voulons-nous, si au nom de la liberté, des jeunes s'appellent " influenceurs ", se mettent à injurier, à tenir des propos désobligeants, destructeurs de l'honneur et de la personnalité des citoyens ? Quel héritage allons-nous laisser à nos enfants si on laisse passer la publication des images identiques à celles de la pornographie ?

Au nom de quelle liberté l'on doit laisser des matraquages et lynchages médiatiques, basés souvent sur le mensonge, la manipulation des consciences, des atteintes à l'honneur, des appels à la violence et à la haine ? Il faut mettre fin à ce désordre aux conséquences imprévisibles s'agissant des droits sociaux économiques et culturels, je souhaite une prochaine occasion pour en débattre,

sérieusement et amplement.

**Quels sont les dossiers brûlants qui sont sur la table de votre organisation à l'heure actuelle ?**

Tout ce qui concerne la violation des droits de l'homme nous interpelle. Autant il n'y a pas de petites violations, autant on ne pourra parler de dossiers brûlants.

Toutefois il y a le dossier de deux frères qui nous tient vraiment à cœur. Ces jeunes organisaient des foires tant sur le plan national qu'international, par le truchement de leur groupe appelé AS Communication et Événementiel.

Aujourd'hui ils font l'objet de traques et nous nous battons pour leur sécurité. Je sais que vous allez me demander leur identité. Sans aller dans les détails et pour éviter de réveiller les vieux démons de la persécution, retenez juste qu'il s'agit de AKAKPO Akovi A. et AKAKPO Olivier.

**Maitre, votre mot de fin**

J'ai parlé de violation des droits de l'homme, sans parler des protecteurs de ces droits. Je voudrais donc en guise de conclusion, rendre un hommage mérité au ministère des droits de l'homme, à la Commission Nationale des Droits de l'Homme, aux Organisations de défense des droits de l'homme, pour leur partition dans cette quête de respect des droits humains. Comme le disait si bien le père Joseph Wresinski : "Là où les Etres humains sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un **devoir sacré**".

## SANTÉ : JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LES HEPATITES

**La Journée mondiale contre l'hépatite a été observée le 28 Juillet dernier. La maladie cause environ 125 000 décès en Afrique tous les ans, malgré la disponibilité des traitements. La célébration de cette journée donne l'occasion aux acteurs de lutte contre la maladie de donner les informations de prévention et de prise en charge sur l'hépatite virale, une inflammation du foie due à un virus (virus de l'hépatite A, B, C, D et E) pouvant être à l'origine de différentes pathologies, dont le cancer du foie. Malgré les ravages provoqués par ces maladies, les différentes hépatites sont encore trop méconnues, ne sont pas suffisamment diagnostiquées et donc insuffisamment traitées.**

Selon l'OMS, plus de 90 millions de personnes vivent avec une hépatite en Afrique, soit 26 % des personnes souffrant de cette maladie à l'échelle mondiale. Malheureusement, du fait de l'absence de symptômes, la maladie est généralement détectée lorsqu'il est trop tard pour envisager un traitement, et elle entraîne des décès pourtant évitables. La transmission de l'hépatite B de la mère à l'enfant demeure élevée dans la Région, avec une prévalence de 2,5 % chez les enfants âgés de moins de cinq ans. Seuls 14 États Membres de la Région africaine ont réussi à réduire ce taux à 1 %, un objectif que les autres Régions de l'OMS ont déjà

atteint.

Le thème retenu pour cette année, à savoir " Une vie, Un Foi ", souligne toute l'importance de la prévention de la transmission mère-enfant de l'hépatite B et de l'intensification de la prévention, du dépistage et du traitement pour lutter contre cette hépatite. Le fait d'atteindre une couverture d'au moins 90 % dans la région africaine devrait largement contribuer à la prévention de plus de 1,5 million de nouvelles infections et de 1,2 million de décès par cancer du foie d'ici à 2035.

L'hépatite B peut passer inaperçue pendant des années et avoir des conséquences dévastatrices. Parmi les principaux obstacles, on peut citer le fait que les services de prise en charge de l'hépatite sont confinés dans les villes et les grands centres urbains et que ces services sont principalement assurés par des spécialistes ; une situation à laquelle s'ajoute le coût élevé des tests de diagnostic et des médicaments, et l'inadéquation des plateformes de laboratoire. " Cette Journée mondiale contre l'hépatite offre l'occasion d'exhorter le gouvernement et les autorités sanitaires à décentraliser la prise en charge jusqu'au niveau des soins de santé primaires, pour faire en sorte que tout le monde en bénéficie quel que soit le lieu de résidence, et à inscrire le financement au rang des priorités, afin d'en finir avec cette menace sanitaire évitable ", affirme-

t-on au Gouvernement.

La Stratégie mondiale proposée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) contre l'hépatite, - approuvée par l'ensemble des États Membres de l'OMS, tout comme le Cadre pour une riposte multisectorielle intégrée à la tuberculose, à l'infection à VIH, aux infections sexuellement transmissibles et à l'hépatite dans la Région africaine de l'OMS, vise à réduire de 90 % les nouvelles infections par le virus de l'hépatite et de 65 % les décès dus à cette maladie d'ici à 2030. L'OMS soutient les efforts déployés aux niveaux régional et national, en vue d'éliminer l'hépatite virale à l'horizon 2030. En effet, l'Organisation fournit des orientations claires, notamment pour une prévention, un dépistage et un traitement décentralisés et simplifiés de l'hépatite virale, en mettant l'accent sur une approche centrée sur la personne. Cela inclut l'élimination de l'hépatite B par l'administration d'une dose de vaccin à la naissance (dès le jour de la naissance ou le lendemain).

Malgré la disponibilité d'outils de diagnostic et de traitements efficaces, plus de 90 % des personnes vivant avec l'hépatite en Afrique ne reçoivent pas les soins dont elles ont besoin et, moins de 10 % de la population jouit d'un accès aux services de dépistage et de traitement. Cela favorise l'avancée progressive des maladies hépatiques, occasionne une charge financière catastrophique et

induit des répercussions telles que la détresse émotionnelle et la stigmatisation. Le dépistage et le traitement restent les aspects les plus négligés de la riposte proposée au titre de l'approche de santé publique. " Je suis heureuse de constater que tous les 47 États Membres de la Région africaine ont inclus le vaccin contre l'hépatite B dans la vaccination systématique. Cependant, la couverture de la vaccination systématique des enfants contre l'hépatite B, dans la Région, se situe à 72 %, bien en deçà de la cible mondiale fixée à 90 %. En 2022, 16 pays de la Région ont procédé, dès la naissance, à l'administration d'une dose du vaccin anti-hépatite à tous les nouveau-nés, contre 11 pays en 2021", a révélé, Dre MOETI Matshidiso, la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

Elle a encouragé les responsables politiques et les partenaires à faire preuve d'engagement politique en faveur d'un dépistage, d'une prévention et d'un traitement durables et simplifiés de l'hépatite dans le cadre plus large de la santé hépatique et des soins de santé primaires, afin de parvenir à l'élimination de l'hépatite virale. Elle a rappelé aux communautés l'importance de choisir la vaccination contre l'hépatite, le dépistage de cette maladie, le traitement, ainsi que les services curatifs ; un choix qui passe par le recours à tous les services de santé disponibles.

## Zozo

**JEUX DE LA FRANCOPHONIE : COUP D'ENVOI DES JOUTES, EN PRÉSENCE DU CHEF DE L'ETAT**



Les 9èmes Jeux de la Francophonie se sont officiellement ouverts le vendredi 28 juillet dernier à Kinshasa (RDC). La cérémonie d'ouverture, présidée par le chef de l'Etat congolais, Félix Tshisekedi, a enregistré la participation du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé.

Le n°1 togolais, entouré de plusieurs officiels, a notamment assisté au défilé de la délégation togolaise, composée de 33 athlètes et artistes.

Pendant dix jours, plus de 3.000 jeunes francophones s'affronteront dans plusieurs disciplines sportives et artistiques, organisées autour de la promotion de la langue française ainsi que des valeurs de diversité, de solidarité, d'équité ou encore d'excellence.

S'il a rejoint il y a un peu plus d'un an le Commonwealth, le Togo reste attaché à l'espace francophone ainsi qu'aux valeurs qui l'animent. Le pays a d'ailleurs été le tout premier à abriter une représentation de l'OIF, à savoir le Bureau régional de la francophonie pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO).

Source : @Republiquetogolaise.com

**RECRUTEMENT DE L'ARMÉE DE L'AIR : LES CANDIDATS RETENUS APRÈS LES TESTS PSYCHOTECHNIQUES CONVOQUÉS LE 1ER AOÛT**



Lancé depuis mars, le recrutement de l'armée de l'air entre dans une nouvelle phase. Le ministère des armées a publié depuis le 25 juillet dernier, la liste des candidats retenus après les tests psychotechniques.

Ils sont en tout 103, tous sexes confondus, attendus au secrétariat de l'état-major de l'armée de l'air le mardi 1er août prochain à 09 heures, "pour une information très importante", a indiqué le ministère.

Les listes des candidats sont à consulter, soit sur le portail en ligne du ministère, soit dans le quotidien national.

Source : @Republiquetogolaise.com

**INONDATIONS : LES COMMUNES DOIVENT AGRIR DIRECTEMENT**

Le 12 juillet dernier, plusieurs quartiers de la capitale ont été inondés.

Certains habitants n'en ont toujours pas terminé avec la boue et le nettoyage de leur maison.

Les communes sont démunies pour agir.

Une centaine de foyers sont toujours sinistrés dans la commune Golfe 6, notamment à Tamagni et Dara-Kopé. Les maisons ont été construites sur le lit du fleuve Zio. Cela pose des problèmes, explique Michel Kossigan Agbèhonou, le premier adjoint au maire.

En cas de fortes précipitations, les maisons sont rapidement inondées.

Les municipalités comptent sur la Protection civile en cas de coup dur, mais c'est aussi une urgence communale. Or rien n'est prévu à ce stade.

Source : @Republiquetogolaise.com

GTA  
ASSURANCES  
EN TOUTE CONFIANCE



# CORIS AUTO

**C'EST LA COUVERTURE ASSURANCE DE VOTRE VÉHICULE**

01 77 77 77 77



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



# HOLALI OPTIC

## LUNETTERIE MEDICALE - TEST DE VUE



MONTURES OPTIQUES, VERRES CORRECTEURS, LENTILLES,  
PRODUITS D'ENTRETIEN, ACCESSOIRES, ENTRETIEN ET  
RÉPARATION DES MONTURES.



Cité Baguida en face de la  
pharmacie EDEN, Lomé-TOGO



**+228 90 65 89 38**



HOLALI  
OPTIC

# Prends ton 71 et rejoins l'équipe gagnante!

**500F<sub>CFA</sub>**

**\*2000F | 200Mo**  
Crédit Appel | Internet

**20 SMS**  
offerts

NOUVEAU

**71**

**90**

**91**

**70**

**92**

**93**



**\*909\*0#**

Le forfait appel est disponible immédiatement après l'activation de la carte SIM en composant le 222, ou en effectuant un achat de crédit ou forfait.

**Avancer. Pour vous. Pour tous.**

togocom.tg   



**Togocom**